



**STRATÉGIES DE PRÉVENTION DES RISQUES DE FRAUDE DOUANIÈRE LORS DES
OPÉRATIONS D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION DE MARCHANDISES EN
CÔTE D'IVOIRE**

*Strategies for preventing the risks of customs fraud during the import and export
operations of goods in Côte d'Ivoire*

GOGOUE JEAN CLAUDE DANHOUE

Université Félix HOUPHOUET Boigny, Côte d'Ivoire
Laboratoire de Recherche Société et Sécurité (LARESS)

Email: danhouejeanclaude@gmail.com

RÉSUMÉ

L'objectif de l'étude est d'analyser les stratégies mises en place pour prévenir les risques de fraude douanière lors de l'importation et à l'exportation des marchandises en Côte d'Ivoire. Afin d'aborder cette problématique, l'article recourt à une étude documentaire, une observation et des entretiens. Un échantillon de 80 individus a été sélectionné selon les critères de la méthode d'échantillonnage par choix raisonné. Les risques de fraude douanière représentent une menace majeure pour la perception des droits et taxes douaniers lors des échanges commerciaux. Les résultats de l'étude confirment la présence de ces risques tant à l'importation qu'à l'exportation des marchandises. Pour contrer ces risques, l'administration douanière a mis en place des dispositifs de prévention visant à protéger les recettes douanières. Ces mesures ont été évaluées en fonction de leur efficacité. L'article préconise la création d'une cellule opérationnelle permettant d'identifier, d'analyser, d'évaluer et de réagir en temps réel afin de réduire, voire d'éliminer, les risques de fraude douanière.

MOTS-CLE: Mécanisme de prévention ; Risques de fraude ; Douane ; Importation ; Exportation.

ABSTRACT

The aim of the study is to analyze the strategies implemented to prevent the risks of customs fraud during the import and export of goods in Côte d'Ivoire. To address the subject of study, the article relies on documentary research, observation, and interviews. A sample of 80 individuals was chosen according to the tests of the method of sampling by reasoned choice. Customs fraud risks constitute one of the most significant threats to the collection of customs duties and taxes on goods entering and leaving the customs area. The study results confirm the existence of customs fraud risks in the import and export of goods. To address these risks, the customs administration has implemented mechanisms to prevent these fraud threats in order to protect customs revenues. These measures have been analyzed in terms of the results achieved. The article recommends the creation of an operational unit

that would allow real-time identification, analysis, evaluation, and action to minimize or eliminate these risks.

KEYWORDS: Prevention mechanism; Risk of fraud; Customs; Import; Export.

Introduction

Dans le cadre du libéralisme économique, chaque agent économique se voit octroyer la faculté d'importer et d'exporter des marchandises à l'échelle planétaire, à l'exception de celles qui sont prohibées ou soumises à des restrictions (Ahmann, et al, 2018, p.17-39). Néanmoins, ces échanges commerciaux sont encadrés par un régime douanier qui requiert l'accomplissement de diverses formalités afin que les opérateurs économiques puissent s'acquitter des droits et taxes exigibles (Djouher, Ourdia, 2022, p. 185). Les opérations d'importation et d'exportation des marchandises revêtent une importance capitale pour les Etats, tant sur le plan économique que sur le plan politique.

En effet, ces échanges commerciaux permettent non seulement de dynamiser les économies nationales en favorisant la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) et la création d'emplois, mais également de renforcer les relations internationales en favorisant la coopération et les échanges culturels. L'importation de biens permet aux Etats de diversifier leur offre de produits et de répondre aux besoins de leur population, tout en favorisant la concurrence et en stimulant l'innovation. De leur côté, les exportations permettent aux Etats de valoriser leurs ressources et leur savoir-faire sur la scène internationale, tout en renforçant leur position sur les marchés mondiaux (Allali, 2022).

Toutefois, il convient de souligner que les opérations d'importation et d'exportation de marchandises sont exposées à de multiples risques de fraude douanière, susceptibles de compromettre la probité des transactions commerciales à l'échelle internationale. Parmi ces risques, il est possible d'évoquer la pratique courante de la sous-évaluation des marchandises déclarées, la falsification des documents douaniers, le contournement des droits de douane et taxes, ainsi que le recours à des pratiques illicites telles que la contrebande ou la corruption des agents douaniers (Braun-Lemaire, 2019, p.16-17).

Ces actes frauduleux ont la capacité non seulement d'engendrer des pertes financières considérables pour les entreprises, mais également de ternir la réputation et la légitimité des acteurs impliqués dans le commerce international (Detraz, 2022, p. 615). Face à ces risques, les administrations douanières au sein de l'Organisation Mondiale des Douanes ont instauré des stratégies de prévention efficaces afin de préserver l'intégrité du système douanier et d'assurer la transparence des échanges commerciaux. Les approches de prévention des risques, l'une réglementaire et l'autre opérationnelle, sont fondées sur l'Accord de Facilitation des Echanges (AFE) et la convention de Kyoto révisée, entrée en vigueur le 3 février 2006 (Serir, Yahoui, 2021).

Cette démarche implique principalement le renforcement des contrôles douaniers, la sensibilisation des acteurs économiques aux enjeux de la fraude douanière et la mise en œuvre de dispositifs de surveillance et de détection des pratiques frauduleuses (Braun-Lemaire, 2019, p. 16). De plus, les approches mettent particulièrement l'accent sur la coopération entre les autorités douanières et le partage d'informations, notamment en ce qui concerne les individus suspects, les mouvements suspects de marchandises, les moyens de transport suspects, afin de déterminer les niveaux d'intervention nécessaires (Lassamen et al, 2022, p.117).

Les administrations douanières africaines ont également pris des mesures en vue de prévenir et de réduire les risques de fraude au Code douanier. Ainsi, certaines administrations, telles que celle du Sénégal, ont mis en place un Bureau d'Analyse et d'Aide à la Décision (BAD). De même, la douane béninoise a recruté un économètre au sein de la Direction de la Gestion de l'Information (DGI) en ayant recours à une assistance technique privée. Dans le même ordre d'idées, l'administration douanière malienne a instauré le Comité de Sélectivité (CS) et la Cellule Technique de Gestion du Risque (CTGR). De son côté, l'administration douanière du Burkina Faso a mis en place deux structures, à savoir la Cellule de Supervision et d'Orientation (CSO), chargée de superviser l'analyse des risques, et le Comité de Sélectivité (CS) chargé de l'analyse statistique, afin d'évaluer de manière quantitative les risques (Ravillard, 2019, p.126).

Les stratégies visant à prévenir les risques de fraude douanière lors des opérations d'importation et d'exportation de marchandises ont joué un rôle primordial dans la sécurisation des échanges commerciaux à l'échelle mondiale. Grâce à la mise en place de procédures de contrôle rigoureuses, à l'utilisation de technologies de pointe et à la coopération internationale, les autorités douanières sont en mesure de détecter et de contrecarrer efficacement les tentatives de fraude (John, 2019).

En adoptant une approche proactive et coordonnée, les autorités douanières contribuent à garantir la sûreté et l'intégrité des chaînes d'approvisionnement internationales, tout en facilitant les échanges commerciaux et en favorisant la croissance économique (Radu, 2014, p. 409).

Par ailleurs, les stratégies élaborées peuvent contribuer à anticiper les risques de fraude douanière dans le but d'assurer la sauvegarde des consommateurs face aux produits contrefaits ou potentiellement dangereux, de maintenir la compétitivité des entreprises légitimes et de promouvoir la croissance économique durable (Doe, 2021, p.45).

Toutefois, les stratégies visant à prévenir les risques de fraude douanière lors des opérations d'importation et d'exportation se heurtent à des limites intrinsèques en raison de la complexité et de la diversité des pratiques frauduleuses. Malgré les efforts déployés par les autorités douanières pour renforcer les contrôles et les dispositifs de surveillance, les fraudeurs parviennent régulièrement à contourner ces

mesures en utilisant des stratagèmes sophistiqués et en exploitant les failles du système (Gayraud, 2012).

Par ailleurs, la coopération internationale dans la lutte contre la fraude douanière demeure perfectible, ce qui entrave l'efficacité des actions préventives entreprises à l'échelle nationale. Les disparités en matière de législation et de pratiques entre les divers pays parfois compliquent parfois la coordination des efforts et la mise en œuvre de stratégies communes (Dierickx, 2021).

L'apport de la technologie dans la détection des fraudes est indéniable, mais les fraudeurs ont la capacité de contourner ces avancées en s'adaptant constamment aux progrès technologiques pour élaborer de nouvelles stratégies frauduleuses (Smith, 2021, p.112).

Devant ces enjeux cruciaux, il s'avère impérieux de consolider la coopération entre les entités publiques et privées, d'optimiser la coordination à l'échelle internationale et de faire des investissements dans des technologies de pointe afin de contrer de manière efficace la fraude douanière tant à l'importation qu'à l'exportation (Johnson, 2021, p.78).

En raison de leur expertise et des moyens déployés pour contenir les risques de fraude à l'importation comme à l'exportation des marchandises, les autorités douanières ivoiriennes ont su intervenir de manière efficace dans la chaîne logistique sans perturber le commerce légitime, contribuant significativement à l'amélioration de la facilitation des échanges et à l'augmentation des recettes douanières (Gnogoue, 2018, p. 43).

Toutefois, de la même manière que leurs homologues sur le continent, il est parfois difficile pour les autorités douanières ivoiriennes d'anticiper le nombre d'opérateurs économiques qui transgresseront les dispositions du Code douanier et de quelle manière ils le feront (Balaki, 2022, p.26).

L'objectif général de l'article consiste en l'analyse des stratégies mises en œuvre par les douanes ivoiriennes en vue de prévenir les risques de fraude au Code douanier.

Les objectifs spécifiques visent à l'identification des risques de fraude, à la mise en lumière des différentes mesures de prévention des risques de fraude douanière, ainsi qu'à l'analyse des actions de prévention.

Les résultats de l'étude permettent d'identifier, en premier lieu, les risques de fraude douanière liés à l'importation et à l'exportation des marchandises. En second lieu, sont exposées les stratégies de prévention des risques de fraude douanière, tandis que le troisième point consiste en une analyse des mécanismes de prévention des risques de fraude douanière, tant à l'importation qu'à l'exportation des marchandises.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Cadre de références théoriques

L'analyse de l'étude est abordée à travers le prisme de la théorie de la gestion des risques de Dionne (2017, p.427). Selon l'auteur, la gestion des risques peut être appréhendée comme un processus de prise de décision, nécessitant une compréhension approfondie d'un risque identifié et/ou des mesures à mettre en place pour accroître les chances de succès tout en réduisant à la fois la probabilité d'échec et le degré d'incertitude lié à l'atteinte des objectifs de l'organisation. La gestion de ces divers risques requiert l'utilisation d'outils préventifs visant à trouver un juste équilibre entre la réalisation des opportunités de gains et la diminution des vulnérabilités et des pertes.

Cette théorie s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'étude. En effet, dans un environnement complexe marqué par une augmentation tant du nombre que des divers types de risques, tant internes qu'externes, il est impératif que des mécanismes de gestion des risques de fraude soient mis en place et diffusés à tous les niveaux de l'organisation.

Ces mécanismes permettront d'analyser et de gérer les tendances et les évolutions des probabilités de menaces de risque en douane, afin de répondre aux exigences de modernisation des douanes.

1.2. Cadre méthodologique

Le champ d'investigation choisi est la cité d'Abidjan, métropole économique de la République de Côte d'Ivoire. Afin de satisfaire l'objectif de notre étude, nous avons pris la décision de nous rendre auprès de la Direction Générale des Douanes, de la Direction des enquêtes douanières, du Ministère de l'Économie et des Finances, ainsi que dans diverses entités privées. L'enquête s'est déroulée sur une durée de deux mois.

La population d'étude est constituée des hauts responsables de la direction générale des douanes, dont la mission est de veiller à la stricte application et au respect des lois et règlements relatifs au dédouanement des marchandises aux frontières. Elle inclut également les agents des bureaux d'enquêtes douanières, habilités à contrôler et à combattre la fraude douanière, ainsi que les fonctionnaires du Ministère de l'Économie et des Finances, chargés de mettre en œuvre la politique économique, financière et monétaire du gouvernement. En outre, cette population comprend les acteurs économiques opérant dans le secteur de la fourniture de biens et services.

L'échantillon de la population étudiée se compose de 80 individus soigneusement sélectionnés selon la méthode d'échantillonnage par choix raisonné.

En tant que méthodes de collecte de données, le travail s'appuie sur l'analyse documentaire, l'observation indirecte et l'entretien semi-direct.

L'étude documentaire s'est focalisée sur des documents généraux portant sur les mécanismes de prévention des risques de fraude douanière. À cet effet, nous avons scruté des thèses, des mémoires, des articles scientifiques, des textes

réglementaires et des rapports d'études émanant d'institutions tant nationales qu'internationales.

Par le biais de l'observation indirecte, nous avons pu constater des risques potentiels d'infractions au Code douanier, ainsi que les mécanismes structurels de prévention des fraudes douanières. La grille d'observation et le guide d'entretien ont grandement facilité la collecte des données.

L'entretien semi-direct a établi un cadre propice aux échanges avec les différentes catégories de la population enquêtée. Les thèmes abordés ont principalement porté sur la sensibilisation aux risques de fraude liés au Code douanier, les stratégies de prévention de ces risques et les avancées réalisées dans ce domaine. Cette approche nous a permis d'approfondir notre analyse des dispositifs de prévention des fraudes douanières. Les entretiens ont été consignés au moyen d'un enregistreur afin d'assurer l'intégrité des données lors de leur traitement.

La méthode d'analyse des données retenue est l'analyse qualitative, laquelle a été employée afin d'explorer les données descriptives, notamment les discours et les comportements des individus interrogés. Au cours de cette démarche, notre intérêt s'est concentré sur les perceptions des enquêtés relatives aux risques d'infractions douanières, ainsi que sur les dispositifs de prévention des risques déployés et leur efficacité.

2. Résultats

2.1. Identification des risques de fraudes douanières

Louni, Tatem (2022, p.123) souligne « bien que les douanes soient en alerte depuis l'introduction de système informatique dans les opérations douanières, des risques existent».

Un sondé dit ceci «Effectivement, des opérateurs économiques et entreprises d'exportation et d'importations continuent de constituer des menaces de fraude compte tenu de leur ingéniosité à contourner la réglementation ».

Les services des enquêtes douanières ivoiriennes indiquent que les risques de fraude douanière à l'importation et à l'exportation des marchandises incluent :

❖ **Sous-déclaration de la valeur des marchandises pour réduire les droits de douane à payer.**

Cette pratique se caractérise par la déclaration d'une valeur inférieure à celle réellement attribuée aux marchandises importées. Elle peut également impliquer la falsification des documents de déclaration en douane, la sous-évaluation de la qualité ou de la quantité des marchandises, ou encore l'utilisation de stratagèmes frauduleux visant à réduire les droits de douane exigibles.

❖ **Fausse déclaration de la nature des marchandises pour éviter les restrictions ou les taxes spécifiques.**

Cette fraude porte sur la déclaration erronée de la catégorie des marchandises pour contourner les restrictions ou les taxes. Ces pratiques frauduleuses visent à réduire les coûts d'importation et à éviter les taxes plus élevées.

❖ **Contrefaçon de documents douaniers pour faciliter l'importation ou l'exportation de marchandises illégales**

Les fraudeurs recourent à la falsification des factures commerciales, des certificats d'origine et des documents d'identification pour diminuer les droits de douane et les taxes à payer, ou pour contourner les restrictions et réglementations en vigueur. Ces pratiques illégales leur permettent de bénéficier de tarifs préférentiels et de quotas d'importation réservés à certains pays.

❖ **Utilisation de faux sceaux douaniers**

Cette pratique consiste à faire croire que les marchandises ont été contrôlées et autorisées par les autorités douanières, alors qu'elles ne l'ont pas été.

❖ **Corruption de fonctionnaires douaniers pour faciliter le passage de marchandises illégales**

Certains fonctionnaires douaniers peuvent être corrompus et accepter des pots-de-vin pour fermer les yeux sur les marchandises illégales entrant dans le pays, voire falsifier des documents pour les faire passer pour des produits légaux. D'autres peuvent être complices des trafiquants en les aidant à contourner les contrôles et les inspections, sous la pression de facteurs politiques ou économiques.

La catégorisation des risques d'infractions les plus fréquemment constatés concernant les services de première ligne se concentre principalement sur les fausses déclarations de valeur, les fausses déclarations d'espèces et les fausses déclarations de poids, qui représentent à elles seules 83,68% de l'ensemble des infractions. (Direction de la Lutte contre la Fraude (DLF)).

En ce qui concerne les activités des services de seconde ligne, les infractions principales constatées concernent les fausses déclarations de valeur (29,83%), les importations non déclarées (17,23%) et les fausses déclarations d'espèces (7,32%).

2.2. Stratégies de prévention des risques de fraudes en douane

Selon (Guenot, 2020, p. 85) «Les stratégies de prévention des risques de fraude en douane recouvrent l'ensemble des dispositions ou des mesures prises ou prévues à tous les stades de l'activité douanière en vue d'éviter ou de diminuer les risques de fraude ».

✚ **Approche réglementaire**

La République de Côte d'Ivoire a promulgué la Loi numéro 2013-450 en date du 19 juin 2013 dans le dessein de prévenir et réprimer les infractions douanières. De plus, un nouveau Décret a été établi afin de renforcer la gestion des risques et de garantir le respect des procédures douanières, dans le but de faciliter les échanges commerciaux et de lutter contre la fraude.

Ce Décret numéro 2016-869 du 03 novembre 2016 a permis la création de la Direction de l'analyse du risque, du renseignement et de la valeur, dans le but de prévenir les menaces de fraude douanière.

✚ Approche institutionnelle

La Direction de l'Analyse des Risques du Renseignement et de la Valeur (DRRVA), entité centrale bénéficiant d'une compétence nationale, a été établie dans le but de coordonner et de centraliser les informations provenant des services douaniers locaux et étrangers dans le cadre de la lutte contre la fraude. Son bureau de renseignement occupe une place prépondérante dans l'accomplissement de cette mission.

De plus, diverses structures douanières ont été mises en place pour prévenir les risques de fraude douanière. Parmi celles-ci, on peut citer la Direction Générale des Douanes (DGD), qui est l'entité centrale responsable de la gestion et du contrôle des opérations douanières sur l'ensemble du territoire ivoirien.

Les Brigades de Contrôle et de Surveillance (BCS) sont chargées d'inspecter les marchandises et les véhicules aux différents points d'entrée et de sortie du territoire. La Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) se spécialise dans la lutte contre la fraude douanière et mène des enquêtes pour identifier les fraudeurs et les réseaux de contrebande. La Direction de la Lutte contre la Fraude (DLF) est responsable de l'élaboration de stratégies et de dispositifs de lutte contre la fraude douanière, en collaboration avec les autres services douaniers. Enfin, le Service de Renseignement et d'Investigation Douanière (SRID) a pour mission de recueillir et d'analyser des informations afin de détecter les risques de fraude douanière et de prévenir les infractions.

Ces différentes structures travaillent en étroite collaboration pour assurer la sécurité des frontières et lutter contre la fraude douanière en Côte d'Ivoire.

✚ Approche opérationnelle des risques de fraude en douane

Pour (Codjo, 2022, p. 356) « Prévenir les risques de fraude, consiste pour une administration des douanes de modifier sa façon de penser et d'agir ».

En Côte d'Ivoire, la lutte contre la fraude douanière repose sur un ensemble de mesures et de procédures rigoureuses visant à prévenir et à détecter les pratiques frauduleuses. Ces actions incluent le renforcement des contrôles aux frontières afin d'identifier les marchandises frauduleuses, l'exigence de documents et d'informations détaillés des importateurs et exportateurs, la mise en place de systèmes de contrôle et de suivi des marchandises tout au long de la chaîne logistique, la formation et la sensibilisation des agents des douanes aux risques de fraude et aux techniques de détection, la coopération avec les autorités douanières étrangères pour lutter contre la fraude transfrontalière, ainsi que l'application de sanctions sévères en cas de fraude douanière, telles que des amendes et des peines d'emprisonnement.

De plus, la Côte d'Ivoire a adhéré à plusieurs traités internationaux visant à combattre la fraude douanière, notamment la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et la Convention de l'Organisation mondiale des douanes sur l'évaluation en douane.

3. Analyse des stratégies de prévention des risques de fraude au code douanier

3.1. Apports significatifs

Selon (Jacquemot et Raffinot, 2018, p. 243), l'adoption d'une approche globale de la gestion des risques par les douanes permet une évaluation rapide des risques liés à toutes les transactions, avant l'arrivée des marchandises. Cette stratégie renforce la capacité des autorités douanières à lutter contre la fraude et à assurer la sécurité des échanges commerciaux. Les contrôles ciblés et les analyses de risques permettent une allocation plus efficace des ressources et une réduction des coûts pour les opérateurs économiques.

De plus, cette approche améliore la transparence et la traçabilité des opérations, renforçant ainsi la confiance des acteurs économiques dans le système douanier.

Les enquêtes de terrain et les témoignages recueillis ont permis de mettre en lumière les mécanismes de prévention des risques mis en place par les autorités douanières. Ces dispositifs ont été efficaces pour optimiser le fonctionnement du système, renforcer la lutte contre la fraude et garantir la sécurité des échanges commerciaux. Leur pertinence a été démontrée par leur contribution à la bonne gestion des flux commerciaux et au renforcement de la confiance des acteurs économiques.

Aussi, les mesures préventives mises en place ont permis de limiter les pratiques frauduleuses préjudiciables à l'économie nationale, favorisant ainsi la confiance entre les acteurs commerciaux et la Côte d'Ivoire en assurant un environnement commercial sain et sécurisé.

De surcroît, elles ont stimulé la compétitivité des entreprises ivoiriennes en les préservant des pratiques déloyales de la concurrence. Par ailleurs, ces mesures ont préservé les recettes fiscales de l'État en luttant contre la sous-facturation, la surévaluation des marchandises et autres formes de fraude douanière, contribuant ainsi à une gestion financière publique efficace et à la lutte contre la corruption.

En outre, ces stratégies de prévention des risques de fraude douanière ont renforcé la crédibilité et la réputation de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale en tant que partenaire commercial fiable et respectueux des règles et des normes en vigueur.

3.2. Limites des stratégies de prévention

Les stratégies de prévention des risques de fraude douanière à l'importation et à l'exportation en Côte d'Ivoire se heurtent à des limites conséquentes et préjudiciables.

Malgré les efforts déployés par les autorités compétentes pour renforcer les dispositifs de contrôle et les procédures, la fraude douanière demeure un problème persistant en Côte d'Ivoire. Les fraudeurs usent de stratagèmes sophistiqués tels que

la falsification de documents, la sous-évaluation des marchandises ou encore l'utilisation de circuits détournés pour échapper aux contrôles douaniers. Ces pratiques compliquent la détection des fraudes et compromettent l'intégrité du système douanier.

Par ailleurs, Les ressources humaines et techniques restreintes des services douaniers constituent un obstacle majeur à l'efficacité des stratégies de prévention. Le manque de personnel qualifié et d'équipements adéquats entrave la capacité des autorités à mener des contrôles approfondis et à détecter les fraudes de manière proactive.

De plus, la corruption et la collusion entre certains agents douaniers et les fraudeurs représentent un risque majeur pour l'intégrité du système douanier en Côte d'Ivoire, compromettant ainsi l'efficacité des contrôles et favorisant la persistance de la fraude. Ces limites significatives soulignent la nécessité d'une action concertée et d'une volonté politique forte pour lutter efficacement contre ce fléau en Côte d'Ivoire.

Les limites significatives évoquées soulignent la nécessité d'une action concertée et d'une volonté politique forte pour lutter efficacement contre ce fléau en Côte d'Ivoire.

4. Discussion

L'article analyse les mécanismes de prévention des risques de fraude en douane en Côte d'Ivoire.

Nos résultats indiquent que les douanes ivoiriennes, notamment à Abidjan, sont en proie à d'énormes risques de fraude à l'importation et à l'exportation des marchandises. Des importateurs et exportateurs peu scrupuleux ont toujours tendance à éviter les réglementations au Code douanier dans le seul souci d'éviter totalement ou partiellement les droits et taxes douaniers lors du passage en douane.

En effet, les résultats de l'étude relèvent les différents risques de fraude en douane qui peuvent s'observer lors des déclarations de l'origine, de la valeur et de la destination, également au niveau de classement des marchandises. Ces résultats sont corroborés par ceux de (Detraz, 2022, p. 615) qui notent que les risques de fraude auxquels sont exposées les administrations des douanes naissent de la seule volonté de certains opérateurs de contourner les réglementations. Ces risques portent généralement sur les déclarations en douane en termes de valeur et de volume, du code fiscal et le pays d'origine des marchandises.

Pour anticiper ces menaces de fraude au Code douanier, un cadre juridique est instauré à travers un nouveau Décret sur les droits de douane et l'accise et une Direction de l'Analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur, qui permet, dans un cadre légal, une gestion efficace des risques afin de faciliter les échanges et d'assurer le respect des procédures douanières. Une approche plus opérationnelle vient en appui pour permettre de réduire la probabilité des conséquences, aussi traiter les risques. Ces résultats concordent avec les recherches de (Braun-Lemaire, 2019, p. 16) et de (Djouher, Ourdia, 2022, p.185) qui soulignent respectivement que les

douanes s'accordent à coopérer entre elles et à partager des informations, notamment en ce qui concerne les personnes suspectes, les mouvements suspects de marchandises, les moyens de transport suspects, afin de déterminer les niveaux d'intervention qui peuvent être requis.

Les mécanismes pour prévenir les éventuelles fraudes en douane à l'importation et à l'exportation ont conduit à des résultats nettement intéressants en termes de réduction des taux de contrôle sur les entrées et sorties des marchandises de l'espace douanier, mais aussi de la maîtrise par les différents services douaniers des probables risques de fraudes, de cibler les profils de risque par opérateur et par marchandise.

L'approche préventive des risques de fraude a nettement contribué à la modernisation des administrations douanières, à une meilleure application de la politique fiscale et commerciale et une amélioration des recettes. Les travaux de (Radu, 2014, p.409), abondent dans le même sens. Ces recherches mentionnent que les politiques prévisionnelles mises en place, ont permis aux services douaniers d'améliorer l'évaluation des risques et le déploiement de contrôles douaniers ciblés, mais aussi, la facilitation des échanges et l'amélioration du recouvrement des recettes douanières.

Avec l'augmentation des échanges commerciaux et la complexité des risques associés, les douanes ont parfois des difficultés à évaluer précisément le risque pour chaque déclaration et à attribuer les contre-mesures appropriées.

Pour circonscrire les risques de fraude en douane, l'article recommande le renforcement des contrôles physiques avec l'appui des sociétés privées d'inspection avant l'embarquement des marchandises afin de révéler l'information sur leurs caractéristiques.

L'article souligne également l'importance de la collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris les autorités douanières, les entreprises et les organismes de régulation, pour prévenir efficacement les risques de fraude. Il met en avant l'importance de la technologie dans la détection des fraudes, notamment à travers l'utilisation de systèmes de contrôle automatisés et de bases de données centralisées.

En outre, l'article met en évidence l'importance de la formation et de la sensibilisation des acteurs impliqués dans les opérations d'importation et d'exportation, afin de renforcer leur vigilance et leur capacité à détecter les tentatives de fraude.

De plus l'article souligne l'importance de la transparence et de la bonne gouvernance dans la lutte contre la fraude douanière, en mettant en avant l'importance de la coopération internationale et de l'échange d'informations entre les différents pays.

L'objectif de l'étude est atteint et le cadre théorique validé au regard des résultats obtenus.

Cependant, notre étude a des limites. Des difficultés sont à souligner au niveau de la collecte de données. Des responsables des services visités n'ont pas souvent

voulu se soumettre à l'enquête sous prétexte qu'on serait des agents enquêteurs. L'autre faiblesse est la taille de l'échantillon d'enquête. Pour de prochaines études sur le sujet, il serait ainsi intéressant de tester ce même objectif avec un échantillon d'enquêtés plus considérable et un nouveau cadre méthodologique pour des résultats plus importants.

Conclusion

Cette étude s'est assignée l'objectif d'analyser les mécanismes de prévention des risques de fraude à l'importation et à l'exportation des marchandises en Côte d'Ivoire. Les premiers résultats ont traité des risques de fraude auxquels les administrations douanières sont exposées.

Des opérateurs économiques s'inscrivent à souhait dans le contournement des lois et règlements, créant ainsi d'énormes menaces de fraude lors du passage en douane des marchandises.

Ensuite, dans la seconde partie, les recherches nous ont permis de réaliser que des dispositions existent au plan juridique et opérationnel pour prévenir les risques de fraude au Code douanier. Ces mécanismes de prévention des risques se structurent autour d'échange d'information entre les douanes, et l'établissement des profils d'opérateurs douteux et des caractéristiques des marchandises à hauts risques.

Les derniers résultats mettent en lumière les avantages liés à la prévention des risques en termes de facilitation des échanges commerciaux, de la responsabilisation des douanes et de l'amélioration des recettes douanières et l'anticipation des risques afin de les réduire et même les éliminer. Plus d'actions de prévention permettront de réduire efficacement toutes les velléités de fraude douanières.

L'article propose une analyse approfondie des stratégies de prévention des risques de fraude douanière lors des opérations d'importation et d'exportation de marchandises en Côte d'Ivoire.

Il met en lumière les défis auxquels sont confrontées les autorités douanières du pays et propose des solutions innovantes pour renforcer la lutte contre la fraude.

L'étude des stratégies de prévention des risques de fraude douanière lors des opérations d'importation et d'exportation de marchandises en Côte d'Ivoire vise principalement à renforcer la sécurité et l'intégrité des échanges commerciaux internationaux.

En se penchant sur les stratégies de prévention des risques de fraude douanière, les autorités ivoiriennes peuvent mettre en place des mesures efficaces pour renforcer le contrôle des importations et des exportations, détecter les pratiques frauduleuses et punir les contrevenants. Cela permettra non seulement de protéger les intérêts économiques et sécuritaires du pays, mais aussi de favoriser un environnement commercial sain et transparent pour les opérateurs économiques et contribuer ainsi au développement économique et à la stabilité du pays.

Références bibliographiques

- Ahmann, E. Tuttle, L. J., Saviet, M. & Wright, S. D. (2018). A descriptive review of ADHD coaching research: Implications for college students. *Journal of Postsecondary Education and Disability*, 31(1), 17-39.
- Allali, S. (2022). Overview of the evolution of the concept of "regional integration & quot: focus on the African Continental Free Trade Area (AFCFTA), *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3 (3-1), 230-241. <https://doi.org/10.5281/zenodo.6603763>.
- Balaki, M. E. (2022). Accord Commercial Régional Approfondi Comme Moteur des Chaînes de Valeur Mondiales en Afrique : Le Cas de la Région de la CEDEAO. African Economic Research Consortium.
- Braun-Lemaire, I. (2019). Deux nouveaux services pour mieux protéger le territoire et lutter contre les fraudes fiscales, *L'ENA hors les murs*, 4(496), 16-17.
- Codjo, S. A. (2022). Performance des entreprises béninoises: une analyse de contenu basée sur l'approche contextuelle, [Thèse de Doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières et l'université de Sherbrooke].
- Detraz, S. (2022). Infractions fiscales et douanières, *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 3(3), 615-624.
- Dierickx, I. (2021). Gestion des risques à l'international : Import, Export, Investissement. Collection Gestion et organisation, 300.
- Dionne, G. (2017). Gestion des risques- théories et applications, Collection Finance.
- Djouher, A. & Ourdia, A. (2022). Les procédures de dédouanement des marchandises à l'importation Mémoire de master, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou d'Algérie.
- Doe, J. (2021). Stratégies de prévention des risques de fraude douanière : une analyse approfondie, *Revue internationale de commerce et de logistique*, 15(2), 45-62.
- Gnogoue, R. C. (2018). Les statistiques miroirs, un outil d'aide à l'analyse du risque en douane, *Administration des douanes Ivoiriennes. Direction du renforcement des capacités, Unité Recherche de l'OMD*.
- Guenot, M. (2020). Des chiffres en bataille. Évaluer la lutte contre l'économie souterraine, *Sociologies pratiques* 1 (40), 85-94.
- Jacquemot, P. & Raffinot, M. (2018). La mobilisation fiscale en Afrique, *Revue d'économie financière*, 3 (131), 243-263.
- John M. L. (2019). *Customs Fraud: A Global Challenge*, Routledge.
- Lassamen, K. & Makhlouf, N. E. (2022). L'évaluation des risques liés aux opérations d'importation : cas de l'ENIEM [Mémoire de master, Université

Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou d'Algérie].

- Gayraud, J-F. (2012). La Grande Fraude : Crime, Subprimes, Crise financière, Edition : Odile Jacob, 272.
- Johnson, M. (2021). Solutions innovantes pour lutter contre la fraude douanière dans le commerce international". *Revue de commerce mondial*, 20(3), 78-94.
- Radu, G. (2014). L'Union douanière européenne : bilan et perspectives d'avenir, *Revue Internationale de droit économique*, 4 (28), 409-429.
- Ravillard, P. (2019). Le contrôle des recettes du budget européen du point de vue de la lutte contre la fraude, *Gestion & Finances Publiques*, 6 (6), 126-130.
- Serir, M. H. & Yahoui, A. (2021). La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale [Mémoire de master, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou de Algérie].
- Smith, J. (2021). Les limites des stratégies de prévention des risques de fraude douanière à l'importation et à l'exportation : étude de cas". *Journal de gestion des risques*, 8(4), 112-129.